

TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE EN HAUTE-NORMANDIE

4e trimestre 2006

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE NATIONAL

Au 4e trimestre 2006, le Produit intérieur brut (PIB) de la France progresse de 0,6 %, après être resté stable au 3e trimestre. Les dépenses de consommation des ménages progressent sur un rythme moins soutenu que celui du trimestre précédent (+ 0,4 % après + 0,6 % au 3e trimestre). La situation du commerce extérieur français s'améliore : les exportations se redressent sensiblement (+ 1,2 % après - 1,3 % au troisième trimestre) et se montrent plus dynamiques que les importations (+ 0,3 % après - 0,6 % au trimestre précédent). Sur l'ensemble de l'année 2006, la croissance s'établit à + 2 %.

Le taux de chômage continue de diminuer. Il s'élève à 8,6 % de la population active au 31 décembre 2006 (contre 9,6 % au 31 décembre 2005). Au 3e trimestre 2006, l'emploi salarié marchand progressait de 0,2 %, après + 0,4 % au 2e trimestre.

SYNTHÈSE DE LA CONJONCTURE RÉGIONALE AU 4e TRIMESTRE 2006

Au 4e trimestre 2006, le chômage poursuit son recul en Haute-Normandie pour atteindre 9,4 % de la population active au 31 décembre. En 2006, le chômage a ainsi diminué de 0,9 point.

Parallèlement, la croissance de l'emploi salarié haut-normand confirme, au 3e trimestre, la reprise amorcée le trimestre précédent (+ 0,4% (*), après + 0,5 %). La création de postes reste dynamique dans le secteur de la construction (+ 1,1 %) et les services (+ 0,9 %). A l'opposé, le niveau de l'emploi stagne dans le commerce (+ 0,1 %) et continue de diminuer dans l'industrie (- 0,4 %).

Les créations d'entreprises continuent de progresser. En Haute-Normandie, elles augmentent de 2,9 % au 4e trimestre et, durant cette même période, les créations pures gagnent en dynamisme (+ 6,9 %). Cependant avec 1 % de créations en plus en 2006 par rapport à 2005, contre 1,7 % en moyenne nationale, la région a encore une marge de progression devant elle.

Au 4e trimestre 2006, les exportations haut-normandes atteignent 6 milliards d'euros, en progression de 11 % par rapport au même trimestre de 2005. Avec une progression de 14 % sur la même période, les importations restent plus dynamiques que les exportations et s'élèvent à 7,8 milliards d'euros. Durant l'année 2006, les exportations et importations haut-normandes ont augmenté respectivement de 14 % et 21 %. La Haute-Normandie reste au 4e rang des régions françaises pour les échanges extérieurs.

L'activité dans la construction atteint des niveaux record au 4e trimestre. Avec 3 300 mises en chantier, la construction de logements est à son plus haut niveau depuis six ans en Haute-Normandie. Cela porte à 9 800 le nombre de logements commencés en 2006, soit 14 % de plus qu'en 2005. Les surfaces de locaux non résidentiels mises en chantier augmentent très fortement au 4e trimestre (+ 85 %) mais sont à la baisse sur un an (- 11 %) en raison des résultats assez timides des trois premiers trimestres de 2006.

La fréquentation des structures hôtelières haut-normandes termine l'année à la baisse (- 2,8 % par rapport au 4e trimestre 2005). Sur l'ensemble de l'année 2006, elle régresse de 4,3 %. Les nuitées vendues à la clientèle étrangère sont particulièrement touchées par cette baisse.

Les chefs d'entreprises interrogés par la Banque de France estiment que la production industrielle a encore progressé au 4e trimestre, mais moins nettement qu'au 3e trimestre. Seule l'industrie automobile reste en retrait. Les pertes d'emplois ralentissent. Les perspectives sont jugées favorables pour 2007. Dans les services, l'activité reste dynamique et devrait poursuivre sa croissance durant les prochains mois. Cette bonne orientation devrait permettre la création d'emplois.

(*) dernier chiffre connu

Rédaction achevée le 22 février 2007



Publication
réalisée dans le
cadre du pôle
"Gestion publique
et développement
économique".

INDUSTRIE ET SERVICES MARCHANDS : activité à la hausse

Dans l'**industrie**, au cours du 4^e trimestre 2006, l'activité progresse par rapport à la même période de l'année précédente, mais un peu moins vite qu'au cours des trois mois antérieurs. En effet, si la plupart des secteurs industriels conservent un bon niveau d'activité, l'industrie automobile ne parvient pas à sortir de ses difficultés. Pour l'ensemble de l'industrie, les carnets de commande restent bien garnis, même si le courant d'ordres nouveaux s'est quelque peu ralenti en fin d'année, en France comme à l'exportation. Les effectifs industriels continuent de diminuer ce trimestre, à un rythme toutefois plus faible que lors des trimestres précédents. Les investissements sont principalement orientés vers les gains de productivité et les économies d'énergie. Les perspectives sont globalement favorables pour l'année 2007.

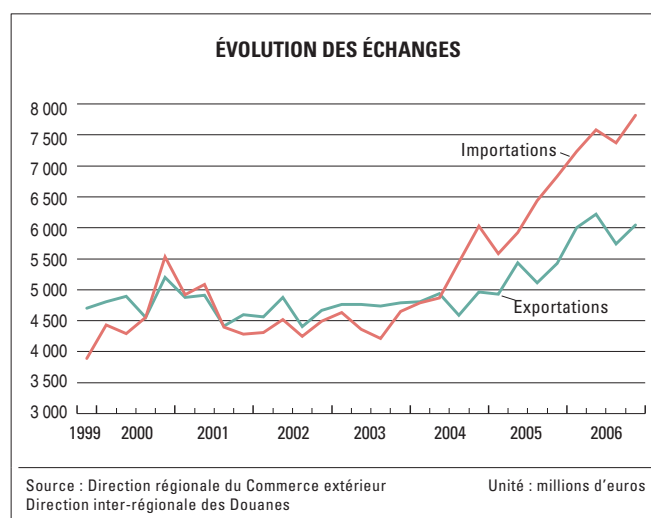
Dans les **services marchands**, l'activité au dernier trimestre 2006 dépasse celle de la période équivalente de 2005, malgré un tassement en fin d'année. Les principaux secteurs à bénéficier de ce regain d'activité sont les transports, l'informatique et le conseil aux entreprises. La montée de la concurrence freine les revalorisations tarifaires. Les prévisions sont favorables pour l'année 2007 et des embauches sont attendues. □

COMMERCE EXTÉRIEUR : progression des échanges

Au 4^e trimestre 2006, les exportations haut-normandes s'établissent à 6 044 millions d'euros, soit 11 % de plus qu'au même trimestre de 2005. Suite à une stabilisation des prix du brut, les ventes de produits pétroliers raffinés croissent modérément (+ 7,6 %) mais restent en tête des exportations régionales (18,6 % du total des ventes). Les ventes de produits pharmaceutiques sont en forte hausse (+ 52 % en atteignant 13,6 % du total des ventes), et celles de produits de la chimie organique augmentent de 18 % pour s'établir à 10,4 % du total. En 4^e position, les exportations de produits automobiles sont toujours en forte baisse (- 22 %) et tombent à 7,1 % du total des exportations.

Les importations restent plus dynamiques que les exportations. Au 4^e trimestre 2006, elles augmentent de 14 % pour se monter à 7 821 millions d'euros. Une part majoritaire de ces achats (52,9 % du total) revient toujours aux produits énergétiques, en hausse de 9 %. Viennent ensuite les produits de la chimie organique et de la pharmacie (respectivement 10,6 % et 6,2 % des importations totales).

En 2006, les exportations et importations haut-normandes s'élèvent à 24 et 30 milliards d'euros. Leurs progressions (respectivement + 13,6 % et + 21 % par rapport à 2005) restent très nettement supérieures aux moyennes nationales (+ 8,4 % et + 8,9 %). Les

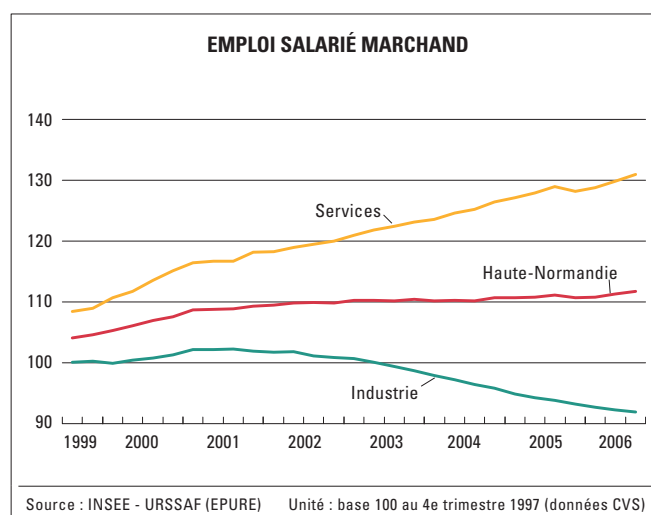


flux régionaux totalisent 6,7 % des échanges extérieurs français de 2006 et consolident la Haute-Normandie au 4^e rang des régions françaises pour le commerce extérieur. □

EMPLOI SALARIÉ MARCHAND NON AGRICOLE (hors intérim) : en progression

Au 3^e trimestre 2006, l'emploi salarié en Haute-Normandie augmente de 0,4 % par rapport au trimestre précédent. Cette amélioration ne se ressent qu'en Seine-Maritime (+ 0,5 % contre 0 % dans l'Eure). L'emploi conserve une croissance assez soutenue dans la construction (+ 1,1 %) et les services (+ 0,9 %). A l'inverse, les effectifs du commerce stagnent (+ 0,1 %). Dans l'industrie, les pertes d'emplois conservent leur rythme (- 0,4 %) et restent importantes dans l'Eure (- 0,6 %).

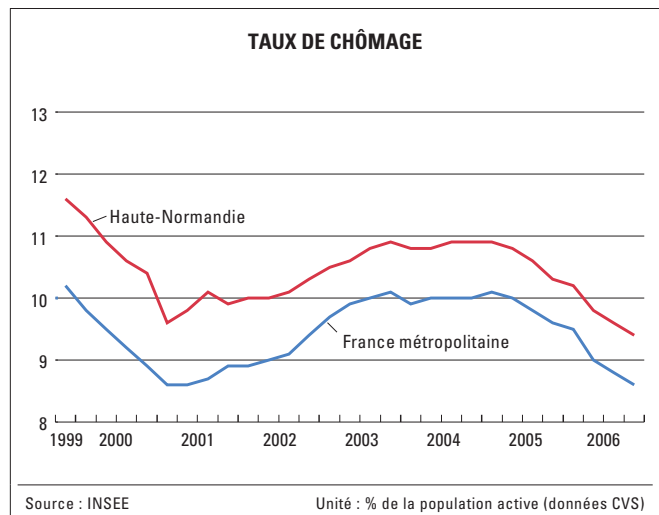
De fin septembre 2005 à fin septembre 2006, l'emploi salarié progresse de 0,5 % en Haute-Normandie. Les effectifs s'accroissent dans la construction (+ 3,8 %), le commerce (+ 1,5 %) et les services (+ 1,6 %). A l'inverse, les effectifs industriels continuent de diminuer (- 2 %). L'emploi progresse de 1 % en Seine-Maritime, grâce notamment au dynamisme de la construction (+ 4,5 %). A l'opposé, dans l'Eure, le niveau de l'emploi s'infléchit de 0,5 %, en raison de pertes soutenues dans l'industrie (- 2,5 %) et d'une croissance assez modeste dans les autres secteurs. □



CHÔMAGE : poursuite de l'amélioration

Au 31 décembre 2006, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières en Haute-Normandie atteint 9,4 % de la population active. Il poursuit ainsi son recul (- 0,2 point par rapport au 30 septembre), comme au plan national (- 0,2 point, à 8,6 % de la population active). Cette amélioration bénéficie à l'Eure et à la Seine-Maritime (respectivement - 0,2 et - 0,1 point). Toutefois, le chômage reste supérieur à la moyenne nationale dans les deux départements.

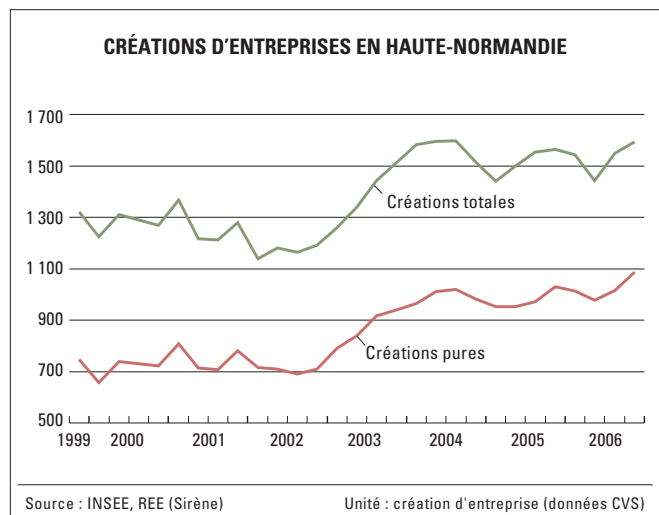
Par rapport au 31 décembre 2005, le taux de chômage est toujours en nette diminution en Haute-Normandie (- 0,9 point). Cette amélioration est plus marquée en Seine-Maritime que dans l'Eure (respectivement - 0,9 point et - 0,7 point). Au plan national, le chômage recule de 1 point sur un an. □



CRÉATIONS D'ENTREPRISES : en hausse

Au 4e trimestre 2006, 1 516 entreprises ont été créées en Haute-Normandie, dont 1 043 créations pures. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de créations augmente de 2,9 % par rapport au trimestre précédent. Ce rebond est en partie dû aux créations pures (+ 6,9 %). Au plan national, la progression des créations d'entreprises est plus marquée (+ 4,3 %).

En données cumulées sur un an, les créations d'entreprises sont en légère hausse en Haute-Normandie (+ 1 %). Les créations pures restent dynamiques (+ 4,8 %). Les secteurs des services aux entreprises et de la construction suivent cette hausse globale (+ 6 % dans les deux cas), alors que les créations d'entreprises dans l'hôtellerie sont en repli de 3,4 %. Au plan national, les créations d'entreprises connaissent une évolution annuelle de + 1,7 %. □



DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : à nouveau en hausse

Au 3e trimestre 2006, 167 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire en Haute-Normandie. En valeur corrigée des variations saisonnières, le nombre de défaillances d'entreprises repart à la hausse (+ 2,8 % par rapport au trimestre précédent), après la forte baisse enregistrée au 2e trimestre. Les secteurs les plus touchés sont les services aux entreprises et le commerce. Au plan national, les défaillances suivent la même tendance (+ 2,7 %).

En données cumulées sur les quatre derniers trimestres, les défaillances d'entreprises sont en baisse en Haute-Normandie (- 1,9 %). Cette amélioration profite surtout aux services aux particuliers et à l'hôtellerie-restauration. Au plan national, les défaillances reculent également, de manière plus marquée (- 7,4 % en cumul annuel). □

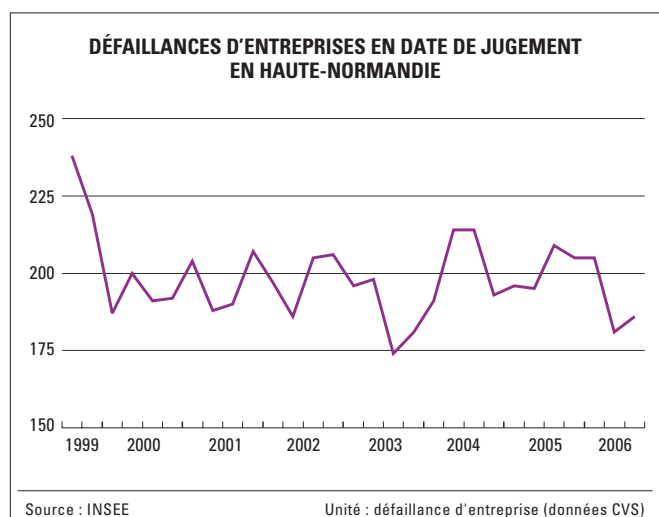
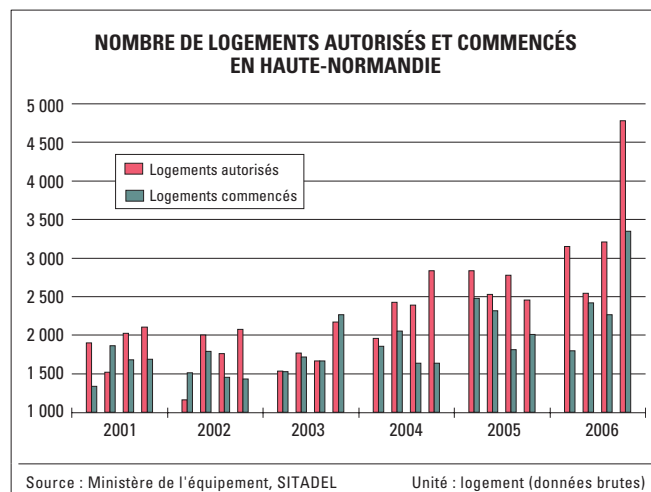


TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE EN HAUTE-NORMANDIE

LOGEMENTS MIS EN CHANTIER : niveau record

Au 4e trimestre 2006, 3 345 logements ont été mis en chantier en Haute-Normandie. En hausse de près de moitié par rapport au trimestre précédent, ce chiffre constitue un record sur les six dernières années. En 2006, le nombre de mises en chantier a atteint 9 828 logements, soit 14 % de plus qu'en 2005. Cette progression est générale à tous les types de logements. Elle est particulièrement marquée pour les logements collectifs (+ 18 % sur un an). Au plan national, la construction de logements connaît une croissance nettement plus modeste (+ 2,5 % sur un an).

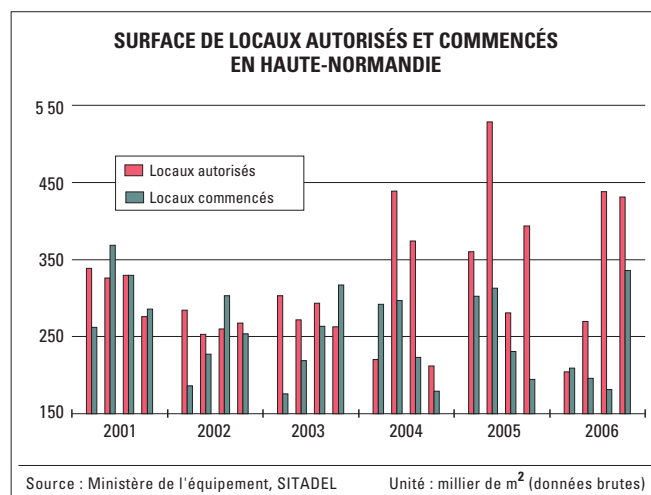
En Haute-Normandie, le nombre de logements autorisés est également en forte hausse au 4e trimestre 2006. En un an, il augmente de 29 %. Au plan national, les logements autorisés suivent la même tendance, mais de façon moins marquée (+ 9,8 %).



LOCAUX MIS EN CHANTIER : en forte augmentation

Au 4e trimestre 2006, les surfaces de locaux non résidentiels mises en chantier en Haute-Normandie s'élèvent à 335 700 m². Elles enregistrent ainsi une très forte hausse par rapport au trimestre précédent (+ 85 %), favorisée notamment par les locaux industriels. Cependant, en données cumulées sur un an, elles diminuent de 11 % en raison de leur faible dynamisme durant les trois premiers trimestres de 2006. A l'inverse, au plan national, les locaux mis en chantier progressent de 6,4 % sur un an.

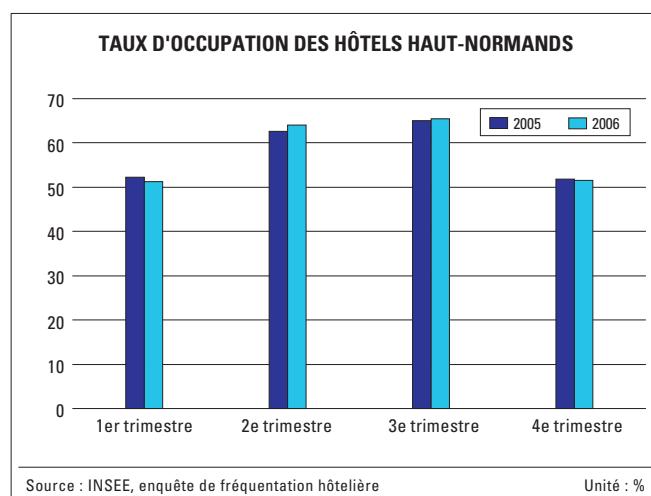
Les autorisations de construire des locaux non résidentiels sont stables par rapport au 3e trimestre en Haute-Normandie (- 1,6 %). Leur niveau est très élevé, mais elles diminuent de 14 % en données cumulées sur un an, du fait de leur ralentissement au 1er semestre de 2006. A l'inverse, au plan national, les surfaces autorisées de locaux progressent de 8,5 % sur un an.



FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE : baisse sensible du nombre de nuitées

Au 4e trimestre 2006, 612 000 nuitées ont été vendues dans les hôtels haut-normands. Ainsi, la fréquentation hôtelière diminue de 2,8 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Cette baisse est fortement marquée pour la clientèle étrangère (- 17 %). Parallèlement, le taux d'occupation des hôtels haut-normands s'élève à 51,6 %. Il est stable par rapport au même trimestre de l'année précédente, alors qu'il progresse de 2 points au plan national.

Les nuitées vendues en Haute-Normandie reculent de 4,3 % en 2006. Cette baisse de fréquentation concerne la clientèle française (- 1,8 % sur un an) et surtout étrangère (- 10,3 % sur un an). Au plan national, le recul est nettement moins marqué (- 0,2 %). Cependant, le nombre de nuitées vendues en hôtellerie classée 2 étoiles est en progression en Haute-Normandie (+ 1,8 % sur un an) alors qu'il diminue au plan national (- 1,6 % sur un an).



INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
Internet : www.insee.fr

Accueil téléphonique : 0 825 889 452
du lundi au vendredi, 9h à 17h (0,15€/mn)

BANQUE DE FRANCE

32 rue Jean Lecanuet
76000 Rouen
Téléphone : 02 35 52 78 78
Télécopie : 02 35 52 78 79

Direction inter-régionale des DOUANES

13 avenue du Mont Riboudet
76000 Rouen
Téléphone : 02 35 52 36 52
Télécopie : 02 35 52 36 80

DRCE

4 rue du Docteur Rambert
76173 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 41 00
Télécopie : 02 35 52 41 01

INSEE Haute-Normandie

Directeur régional : Jean-Louis BORKOWSKI

Aval : Directeur de la publication : Jean-Louis BORKOWSKI
Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE
Réalisation et coordination : Fabien CARRÉ
Mise en page : Evelyne BRÉANÇON

© INSEE 2007
ISSN : 0245-9809
Dépôt légal : mars 2007
Code Sage : AVAL6368

Imprimerie IROPA
29, rue de Sotteville
76100 Rouen

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES

L'enquête de conjoncture est effectuée par les unités de la Banque de France de Haute-Normandie auprès d'un échantillon représentatif composé d'entreprises appartenant à tous les secteurs de l'économie régionale. Les informations sont recueillies au cours d'entretiens avec les chefs d'entreprise ; elles sont pondérées en fonction de l'importance de chaque unité de production au sein de sa branche et, dans l'industrie, par les poids respectifs des branches au niveau des agrégats. **Ces données ne sont pas corrigées des variations saisonnières.**

Cette enquête est réalisée chaque mois auprès d'un échantillon composé fin 2005 de 141 entreprises dans l'industrie et de 71 entreprises dans les services marchands.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les statistiques de commerce extérieur sont établies par la Direction Générale des Douanes et Droits indirects. Les données sont présentées selon la Nomenclature Économique de Synthèse.

La valeur des marchandises est prise en compte au passage de la frontière, valeur CAF à l'importation, valeur FAB à l'exportation. Les valeurs sont exprimées en millions d'euros.

Sont comptabilisées à l'importation, les marchandises dont le lieu de destination réelle est situé dans les départements 27 et 76. Sont comptabilisées à l'exportation, les marchandises exportées à partir d'un lieu situé dans les départements 27 et 76. Les données n'intègrent pas les échanges de matériel militaire. Les données du commerce extérieur font l'objet de mises à jour régulières.

La détermination du commerce extérieur régional est donc sans relation avec la situation géographique du siège social de la société exportatrice ou importatrice. En conséquence, il convient de ne pas assimiler exportations et productions régionales, ni importations et consommations régionales. Les statistiques régionales du commerce extérieur reflètent avant tout le poids de la région dans le commerce extérieur français.

EMPLOI SALARIÉ MARCHAND

L'évolution de l'emploi est basée sur des données provisoires issues des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) adressés par les employeurs aux URSSAF et transmis trimestriellement à l'INSEE. Le système d'information EPURE (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) de l'INSEE permet de fournir un indicateur trimestriel localisé de l'évolution de l'emploi salarié.

Les données concernent l'emploi salarié dans le secteur marchand, avec quelques restrictions. Sont ainsi exclus les secteurs relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'administration, les postes et télécommunications, la Banque de France, les transports ferroviaires, la vente à domicile, et l'administration d'immeubles. Le personnel intérimaire, les effectifs de l'Education Nationale, les stagiaires AFPA et les caisses de congés payés (CCP) sont également exclus.

Le champ étudié (secteur privé de l'industrie, de la construction, du commerce et des services) couvre 63,7 % de l'emploi salarié de la Haute-Normandie et 59 % de l'emploi total haut-normand. Il couvre le secteur de l'industrie à hauteur de 94 %, le BTP à 98 %, le commerce à 96 % et les services à 42 %.

TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage au sens du BIT, calculé par l'Insee, est issu de la synthèse de diverses sources statistiques et administratives. Le calcul du taux est effectué en rapportant le nombre de chômeurs (au sens du BIT) à la population active totale.

Au niveau national, le nombre de chômeurs au sens du BIT est déduit de l'enquête Emploi réalisée par l'Insee chaque année au mois de mars. Par ailleurs, des données portant sur les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) fournies par l'ANPE, par région, sexe et âge, sont disponibles chaque fin de trimestre.

Le chômage par région au sens du BIT est estimé en appliquant aux DEFM des coefficients de passage nationaux par sexe et âge issus de l'enquête Emploi. L'emploi qui figure au dénominateur du taux de chômage est établi par sexe à la date du 31 décembre de chaque année dans chaque région, à partir de sources administratives diverses. Cet "emploi au lieu de travail" est ensuite transformé en "emploi au lieu de résidence" à partir des résultats des recensements, puis établi sur une période trimestrielle.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Les statistiques sur les créations d'entreprises sont issues du répertoire des entreprises et des établissements SIRENE, géré par l'INSEE. Les entreprises et établissements sont classés selon leur Activité Principale Exercée (code APE). Ces statistiques trimestrielles concernent l'ensemble des secteurs marchands du champ ICS (Industrie, Commerce et Services, à l'exclusion des services financiers) et sont corrigées des variations saisonnières.

Les nouvelles entreprises peuvent avoir trois origines différentes : création pure, reprise, réactivation. La création pure est la création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production. Une unité légale qui reprend totalement ou partiellement l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale correspond à une reprise. La réactivation correspond au cas où une entreprise qui avait cessé son activité économique la reprend. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier les artisans et commerçants.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Le jugement ordonnant l'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire d'une entreprise fait l'objet d'une publication du Bodacc (Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales). À partir de ces annonces, l'Insee élabore des statistiques de défaillances d'entreprises, soit par date de publication, soit par date de jugement. Les statistiques sont présentées ici par date de jugement. Compte tenu des délais de publication dans le Bodacc, il faut attendre environ six mois pour que la statistique en date de jugement soit définitive. Le champ retenu englobe l'ensemble des secteurs d'activités sauf ceux relatifs à l'agriculture, l'administration, le secteur financier, l'éducation, la santé et l'action sociale et aux activités associatives (NAF 01 à 05, 65 à 67, 75, 80, 91 et 99).

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan dès lors qu'une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Elle intervient lorsque l'entreprise est en état de cessation de paiement. La statistique ne tient pas compte de l'issue de la procédure : liquidation de l'entreprise, poursuite de l'activité suite à un plan de continuation, reprise de l'entreprise suite à un plan de reprise.

Il ne faut pas confondre défaillance et cessation d'entreprise. La majorité des cessations, qui correspondent à l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise, sont consécutives à une mort "naturelle" de l'entreprise : le chef d'entreprise prend l'initiative de cesser son activité.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DE LOCAUX

Les statistiques sur la construction de logements sont réalisées par la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) à partir des déclarations de permis de construire enregistrées dans le système SITADEL (Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux). Elles concernent les locaux et les logements ordinaires.

Les autorisations désignent les opérations de construction neuve de logements ou de locaux autres qu'habitation qui ont fait l'objet d'une décision d'autorisation de construire. C'est une décision prise par une autorité publique ayant compétence pour ce faire ; elle autorise l'édification d'une ou plusieurs constructions nouvelles ou la modification d'une ou plusieurs constructions existantes.

Une construction n'est considérée comme commencée dans SITADEL qu'après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire. Un chantier est considéré ouvert lorsque les fouilles en rigole ou les fondations sont entreprises sur une partie ou la totalité des constructions autorisées.

TOURISME

Les statistiques sur la fréquentation hôtelière proviennent des enquêtes mensuelles de fréquentation réalisées auprès de l'hôtellerie homologuée. Ces enquêtes, légalement obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande du Ministère du Tourisme. La collecte est réalisée tous les mois de l'année auprès d'un échantillon d'hôtels homologués « tourisme » et classés 0 à 4 étoiles. Sont exclus du champ de l'enquête les hôtels n'ayant pas de classement tourisme.

L'activité hôtelière est mesurée en nombre de nuitées qui correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Ainsi un couple séjournant 3 nuits consécutives dans un hôtel correspondra à 6 nuitées de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit. Le taux d'occupation correspond au rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres réellement offertes.

Les hôtels sont homologués tourisme par avis préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en 6 catégories, de 0 à 4 étoiles Luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services. Les critères de classement sont stricts et ont été définis par arrêté du 14 février 1986.

Du fait d'une rénovation de l'enquête, les données ne sont disponibles que depuis janvier 2005. □